

## **AG annuelle section locale**

**7 décembre 2022**

### **Rapport moral**

#### **L'attachement aux missions nationales et générales de l'association**

Notre section reste soucieuse de mettre en œuvre les préconisations nationales et d'entretenir le réseau militant LDH par sa participation aux réunions du comité régional Bourgogne, aux réunions du groupe de travail Justice-Police, sa présence au dernier congrès à Marseille (juin 2022), le suivi des réflexions et échanges du groupe de travail Etrangers, par la coopération et des contacts réguliers avec les sections de Montceau-les-Mines/Bassin minier et de Chalon-sur-Saône ou de Mâcon.

La section reste attentive et fortement intéressée par les réflexions engagées au sujet de l'avenir de la LDH au niveau national avec l'espoir que les changements engagés soient la voie vers la consolidation générale et durable de l'association.

#### **Une section aussi vaillante que possible**

Malgré plusieurs décès, la section « se maintient » et la fidélité des membres, leur engagement dans les actions de cette année 2022 sont très précieux. Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux adhérents ce qui porte à 17 les membres de notre section.

#### **Un travail inter-associatif**

Notre collaboration avec plusieurs associations locales ou nationales dans leur représentation de proximité (particulièrement le Collectif pour les Droits des Migrants, le comité Femmes Solidaires Le Creusot, le groupe local Amnesty International, Solidarité Saint-François, Solid'R Coop et Le Collectif pour la Paix) reste active et précieuse.

#### **Des constats et inquiétudes...**

Les positions, actions et engagements de notre section restent trop confidentiels malgré un site internet, une page Facebook (dont la mise à jour est-elle est vrai assez irrégulière), la publication de plusieurs communiqués, la participation ou l'organisation de diverses manifestations...

La Ligue des droits de l'Homme « ne fait pas recette » comme en témoigne la stabilité / stagnation du nombre d'adhérents : nous ne parvenons pas à faire venir à nous suffisamment de nouvelles personnes même si nos actions sont souvent approuvées lors d'échanges ou de rencontres. La LDH semble intimider en raison de la dimension juridique au cœur de l'accompagnement des personnes, en raison de ses exigences citoyennes et politiques, et semble en quelque sorte décourager les bonnes volontés par la lenteur de ses « performances » : le mode de mobilisation

réactif, visible, n'est pas dans notre ADN associatif. Nous avons pu noter aussi que l'appellation Ligue des droits de l'Homme devenait vraiment répulsive et que de fait nous étions ringardisé.es...

Nous peinons également à développer les actions en milieu scolaire : malgré des informations fournies directement aux établissements de proximité et à tous les niveaux d'enseignement, nous n'avons pas ou trop peu de retour à notre sens. Il faut sans conteste tenir compte de l'état particulièrement difficile de l'Education nationale en ce moment mais nous avons l'impression que nos propositions ne sont pas perçues à leur juste mesure, celle d'une contribution à l'éducation citoyenne contre toutes les formes de haines, pour des droits indivisibles et universels, pour les libertés.

Et nous ne parvenons pas à trouver une relève conforme aux statuts pour assurer le changement de présidence de la section en cette fin d'année 2022... ce qui montre des difficultés à la fois externes et internes réelles.

### **Des soutiens précieux**

La municipalité du Creusot apporte des encouragements constants à notre travail de militant-e-s des droits de l'Homme :

-Dans le domaine matériel : un local confortable mis gracieusement à disposition, du matériel pour la tenue de nos stands, la possibilité de réserver gratuitement des salles de réunion et de spectacles, de faire connaître nos actions via le bulletin municipal...

-Sur le plan du partage des engagements : en 2022, comme les années précédentes, la municipalité nous a apporté son appui de diverses manières. La section du Creusot tient donc à remercier très vivement M. le Maire.

Les instances nationales : nous tenons à remercier vivement toutes les personnes pour les contributions, les textes, les guides... réalisés et publiés tout au long de l'année 2022 qui ont nourri tout notre travail local. Un grand merci également au service juridique dont l'appui direct dans certains dossiers que nous gérons est essentiel.

Un vœu, pour finir : puisse la force et l'importance de nos convictions attirer davantage à l'avenir... !

Mais comment faire briller et rendre attractifs, désirables les positions, principes et valeurs qui nous animent et sont au cœur de la vie républicaine et démocratique ???

Comment montrer le grand intérêt, personnel et collectif de la pensée complexe et de la recherche d'une vie sociale et politique qui fait toute sa place à la dignité de chacune et chacun ?

Françoise Bouchet, Présidente de la section